

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Assemblée nationale : retour du peuple"

FAUSTIN Boukoubi, président de l'Assemblée nationale, et Hu Chang Chun, ambassadeur de la République populaire de Chine ont signé, hier, le procès-verbal de rétrocession du siège de la "Maison du peuple", saccagé lors des émeutes post-électorales du 31 août 2016. Une cérémonie à laquelle a assisté la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, ainsi que quelques membres du gouvernement.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/ Gabon

Très bientôt, les cent quarante-trois (143) députés du Gabon vont siéger au Palais Léon-Mba, sis au boulevard Triomphal. Incendié lors des émeutes post-électorales ledit palais vient de subir une véritable cure de jouvence. Une remise à neuf rendue possible grâce à la coopération sino-gabonaise (lire ci-contre). "La réhabilitation du Palais Léon-Mba constitue un projet phare de l'aide chinoise car, le palais est depuis sa construction, réputé [monument de l'amitié sino-gabonaise] et témoigne des échanges et de la coopération étroite et amicale de longue date entre nos institutions législatives", a déclaré l'ambassadeur de Chine au Gabon, Hu Chang Chun. Non sans reconnaître que des facteurs exogènes n'ont pas facilité la tâche à l'entreprise adjudicataire des travaux. "Malgré des difficultés de toute sorte, l'entreprise adjudicataire chinoise a travaillé d'arrache-pied à l'exécution du projet dans l'esprit de la mise en synergie de diligence et d'intelligence. Surtout dans le contexte épidémique de la Covid-19", a-t-il souligné.

Une réalité reconnue par le ministre des Travaux publics, de l'Équipement, et des Infrastructures, Léon Bounda Balonzi, par ailleurs maître d'ouvrage délégué des travaux de réhabilitation et de reconstruction du siège de l'Assemblée nationale. "Ces travaux lancés officiellement le 18 juin 2019 pour une du-

rée initiale de 14 mois ont connu une forte perturbation dans leur avancement normal en raison essentiellement du déclenchement de la pandémie de Covid-19. Ce chantier était particulier, spécifique et complexe car il fallait, en permanence, concilier l'exigence des travaux dans des conditions optimales de rendement et de sécurité aux contraintes de respect des délais et des normes exigées en construction", a précisé le chef du département ministériel de l'Équipement.

C'est désormais un bijou architectural flambant neuf. En atteste la démolition, reconstruction et agrandissement de l'hémicycle (Ndlr : portant désormais sa capacité d'accueil à 967 places dont 143 pour les députés); la réhabilitation et la décoration du bâtiment principal et des bâtiments annexes et la reconstruction d'une salle de pompage à incendie et d'un réservoir d'eau. Des travaux chiffrés à 15, 7 milliards de FCFA (dépensés rubis sur l'ongle par la partie chinoise) avec 1 476 921 038 FCFA de contrepartie gabonaise.

C'est dire que l'édifice répond aux nouvelles normes sécuritaires. "Le ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures, agissant en qualité de maître d'ouvrage délégué et maître d'œuvre du projet, atteste que les travaux de réhabilitation du Palais de l'Assemblée nationale et de reconstruction de l'hémicycle ont fait l'objet d'une préreception (...) conformément à la réglementation en vigueur, pour le compte de l'Assemblée na-

tionale", a affirmé le membre du gouvernement.

Avant d'ajouter : "Dans la même veine et sur le plan purement technique, je puis vous rassurer de ce que les travaux ont été réalisés dans les normes alliant l'art à la règle pour que les structures livrées soient non seulement belles, mais aussi modernes et surtout, durables". À noter que sur le plan socio-économique, la réhabilitation de l'Assemblée nationale a généré 300 emplois directs, tous corps d'État confondus. Pour sa part, Patrick Ndong, secrétaire général de la "Maison du peuple" a exhorté les heureux bénéficiaires à faire bon usage du bâtiment mais surtout à maintenir le plus longtemps possible les installations neuves en l'état.



Photo: Sylvain Maganga

L'ambassadeur de Chine au Gabon et le président de l'Assemblée nationale



des députés à la "Maison



tionale procédant à la signature du procès-verbal de rétrocession de l'édifice.

Au-delà des passions...

Y.F.I
Libreville/Gabon

La date du 31 août 2016 restera, très certainement, à tout jamais gravée dans les annales politiques gabonaises. Ce jour-là, une horde de manifestants mécontents des résultats de la dernière présidentielle, a pris d'assaut l'Assemblée nationale et d'autres édifices publics et privés. Là-bas, les manifestants mus par la vengeance ont mis à sac, pillé et mis le feu à la "Maison du peuple". Privant ainsi les parlementaires de leur espace de travail pendant près de deux ans. Vu que l'édifice n'était plus fonctionnel. Une violence poli-

tique qui a eu des conséquences néfastes tant sur les caisses de l'État que sur la vitalité de la démocratie. Pour preuve la réfection de l'édifice a coûté à la partie gabonaise un peu plus d'un milliard de FCFA. Des espèces sonnantes et trébuchantes qui auraient pu être utilisées à d'autres fins. Dans la même foulée, ce vent de folie a porté un coup à l'image de la démocratie gabonaise. Au-delà des passions, rien ne saurait justifier un tel déchaînement, tant dans la forme que dans le champ politique. En effet, la "Maison du peuple" est par excellence le lieu de la contradiction et du débat démocratique. À moins d'être

partisan de l'éternel recommencement que ce soient des édifices publics et privés [comme cela a été le cas avec l'Union le même jour], détruire un bâtiment ne constitue aucune solution aux revendications politiques ou sociales. Pour éviter que de tels événements ne se reproduisent, il est impérieux que les acteurs politiques sensibilisent et éduquent leurs militants et sympathisants. Surtout au moment où la violence tend à se généraliser dans le landerneau politique. Le Gabon gagnerait à ne pas verser dans ce cycle infernal de violences. Il y va du bon fonctionnement de l'État et de la vitalité de la démocratie.

Gabon-Chine : la coopération par des actes tangibles



Photo : Sylvain Maganga

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

La rétrocession hier du Palais Léon Mba signe un nouveau pas en avant d'une longue marche de coopération entamée 1974. Une puissante amitié empreinte de confiance mutuelle, entre le Gabon et la Chine malgré des milliers de kilomètres qui les séparent. Plus d'un demi-siècle d'amitié. Cette réhabilitation et construction matérialisent aussi la parole donnée par la Chine au Gabon, quelques mois après l'incendie de l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Hu Changchun, ambassadeur de Chine au Gabon, l'a rappelé hier : "Durant la visite d'État du président Ali Bongo Ondimba en décembre 2016, nos deux parties ont signé l'accord visant à réhabiliter le Palais Léon Mba et surtout à reconstruire l'hémicycle en utilisant l'aide chinoise". La partie chinoise a tenu à respecter les délais de livraison ; engagement solennel de la Chine à un pays ami, malgré le contexte difficile imposé par le Covid-19. L'opinion nationale s'accorde à reconnaître, et même à applaudir, cette assurance de l'État chinois

et de ses sociétés à terminer les chantiers entamés. Et l'on ne doute pas que la parole donnée pour réhabiliter le stade de l'amitié sino-gabonaise se concrétise. Et pourquoi pas le Palais Omar Bongo Ondimba, siège du Sénat ? La coopération entre les deux pays a été hissée au rang de coopération globale : entre chefs d'État, entre les deux gouvernements, entre partis politiques (PCC et PDG), coopération militaire, économique, sociale, dans le domaine de la santé, l'éducation, les technologies, etc. Qu'il s'agisse de former des étudiants gabonais aux frais de la Chine, de la formation continue des fonctionnaires, de la coopération avec les médias, des travaux d'infrastructures routières et de ponts, du transfert des technologies, avec Huawei notamment, de missions sanitaires, Pékin s'est toujours mis aux côtés de Libreville pendant les moments difficiles. La crise du Covid-19 en 2020 l'illustre mieux : envoi des masques et autres équipements de protection contre la pandémie, des équipements médicaux, dotation en doses de vaccins en 2021. "Nos deux parties tiennent à se soutenir fermement et s'entraider étroitement", a dit Hu Changchun.